

la lettre
GUSP

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
Bien dans ma ville, bien dans mon quartier



LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Depuis 2019, la démarche GUSP tente d'améliorer l'environnement urbain et l'entretien de l'espace public. Elle veille au maintien de la propreté sur tout le territoire des QPV. Elle participe à l'encouragement des comportements citoyens en prônant une gestion responsable et en faisant participer les habitants et les acteurs.

TOUS LES JOURS

Tous les jours, des agents de Carcassonne Agglo, de la Ville de Carcassonne, des bailleurs sociaux de la régie des quartiers, du Covaldem11, du groupe Nicollin veillent à la propreté de nos quartiers.

Nettoyage des parties communes, nettoyage des espaces publics, nettoyage des espaces verts, taille, tonte, nettoyage des voiries, collecte des containers, ...

Le témoignage de Sabah HIMEUR de la Régie des Quartiers



Je travaille comme agent polyvalent depuis août 2022. J'ai acquis une bonne expérience dans le nettoyage des cages d'escaliers : je nettoie les sols, les rampes, les vitres et je change les poubelles. Parfois je retrouve beaucoup de saletés mais je suis là pour rendre la cage propre, c'est l'essentiel pour moi. Avant je ne connaissais personne, depuis mon arrivée, je connais tous les habitants. L'ambiance est conviviale. Ils sont gentils et parfois ils m'aident notamment les jeunes.

LES ENCOMBRANTS

Sont des déchets volumineux qui ne peuvent être mis dans un sac et dans les containers (électro-ménagers, mobilier...).

Ils sont malheureusement trop souvent déposés dans les parties communes, au pied des containers ou abandonnés sur l'espace public.

- Le Covaldem11 et l'ETS Nicollin, collectent nos déchets ménagers en sacs, en containers, le verre trié et les emballages ménagers.
- Tous les autres déchets doivent être recyclés ou déposés en déchèteries.

Confrontés à ces dépôts sauvages et irrespectueux, la Ville, les bailleurs sociaux et la Régie des Quartiers, inlassablement, évacuent des tonnes de déchets abandonnés. Mais cela coûte très cher !

QUELQUES CHIFFRES

ALOGEA, Habitat Audois et Marcou Habitat (bailleurs sociaux) œuvrent quotidiennement sur nos quartiers afin d'assurer leur propreté et d'améliorer notre cadre de vie

- **Coût du traitement des encombrants** entre 60 000€ et 80 000€ / an
- **Coût de la mise à disposition du personnel** entre 100 000€ et 150 000€ / an
- **Coût du sur-entretien lié aux incivilités** entre 100 000€ et 150 000€ / an

MONTANT DES AMENDES

- **Amende forfaitaire** de 68 à 180€
- **Embarrasser la voie publique** 750€
- **Exploiter une installation classée** 1500 à 150 000€ et 2ans de prison.

Depuis 2020, une loi autorise la mairie à verbaliser toute personne qui déposerait un encombrant ailleurs qu'en déchetterie.



Exemple sur le quartier Ste Marie :

en 2023 : 12 000€ de sur-entretien lié aux encombrants et au nettoyage de l'espace public supplémentaire.

Avec cette somme, le bailleur Marcou Habitat aurait pu investir sur de l'équipement comme par exemple : 32 bancs publics



ET MOI QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE POUR MON QUARTIER ?

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

- Déposer mes sacs bien fermés dans les containers verts
- Déposer mes emballages et mes papiers directement dans les containers jaunes
- Eviter de donner du pain aux pigeons (et aux rats !)
- Ne pas jeter par mes fenêtres, mon quartier n'est pas une poubelle !
- Composter quand c'est possible

QUE FAIRE DE MES ENCOMBRANTS ?

- Les recycler, les donner, les réparer
- Les déposer en déchèterie
- En cas d'impossibilité, contacter le service encombrant de la ville de Carcassonne
0800 66 66 41 gratuit
- Si je ne sais pas, je demande aux agents de la Ville, de la Régie des Quartiers ou au bailleur social qui me conseilleront.



je remarque
une problématique
dans mon quartier :

▶ N° vert de la Ville de Carcassonne : 0800 66 66 41

▶ Carcassonne Agglo : frederic.fillaquier@carcassonne-agglo.fr

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité



Bien dans ma ville, bien dans mon quartier